

Barrage des Pionniers : la Ville de Port-Cartier rappelle l'interdiction d'accès pour des raisons de sécurité

Port-Cartier, le 5 mai 2026 – La Ville de Port-Cartier souhaite rappeler à la population que l'accès au barrage de Port-Cartier est strictement interdit en raison de risques importants pour la sécurité.

Au cours des derniers jours, des informations circulant sur les réseaux sociaux ont mis en lumière la présence de jeunes sur le site. La Ville tient à réitérer que ce secteur représente un danger réel. Des affiches d'interdiction sont installées sur place et les accès sont fermés afin de limiter l'entrée au site. Malgré ces mesures, certaines personnes continuent de s'y rendre, ce qui suscite de vives inquiétudes.

La sécurité des citoyens et citoyennes, particulièrement celle des jeunes, est une priorité pour la Ville. La collaboration de tout le monde est essentielle afin de respecter l'interdiction en vigueur et d'éviter ce secteur.

À propos du projet de réfection du barrage des Pionniers

Le barrage des Pionniers fait l'objet d'un suivi et d'analyses depuis plusieurs années afin d'assurer sa conformité et sa pérennité.

La Ville confirme qu'un projet de réfection et de mise à niveau est en cours. Les démarches se poursuivent afin de définir une solution conforme aux normes en vigueur. Les détails seront communiqués ultérieurement, lorsque le projet sera suffisamment avancé. Ce dossier est traité de façon prioritaire en matière de sécurité civile.

D'ici là, la Ville invite les parents à sensibiliser leurs enfants et rappelle à l'ensemble de la population l'importance de ne pas accéder au site sous aucun prétexte.

- 30 -

Source : Élodie Parent, conseillère aux communications et tourisme
Ville de Port-Cartier
418-766-3855
elodieparent@villeport-cartier.com

